Contrat de location

Madame, Monsieur,

Suite à votre demande, nous avons le plaisir de vous adresser le contrat de location ci-dessous, accompagné d’un descriptif complet de notre hébergement.

Nous vous remercions, par avance de nous faire parvenir un exemplaire du contrat signé et le règlement des arrhes

En espérant vous accueillir prochainement sur le Pays de Montbéliard Agglomération, veuillez agréer nos sincères salutations.

 Le ou, La propriétaire.

**ENTRE LE PROPRIÉTAIRE : ET LE LOCATAIRE :**

M.Mme…………………………………………………………… M.Mme ………………………………………………………………….

Adresse :…………………………………………………………. Adresse : ………………………………………………………………..

Tel : ………………………………………………………………… Tel : ………………………………………………………………………..

Mail :………………………………………………………………. Mail :……………………………………………………………………….

**POUR LA LOCATION :**

Adresse de la location :……………………………………………………………………………………………………………………….

Code Postal : ………………………………Commune :………………………………………………………………………………………

Bâtiment : .................................................................... Étage : ..............................Numéro .................

Site Internet :………………………………………………………………………………………………………………………………………

 logement classé logement non classé labels : ……………………………………….

Si le meublé est classé, l’arrêté préfectoral n° ......................................................

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Catégorie de classement actuelle :  | 1\* | 2\* | 3\* | 4\* | 5\* |

Surface habitable : ………….m²

Nombre de chambres : ……………….

Animaux admis : Oui Lesquels : ………………………………………………….

 Si oui, payant ou gratuit :…………………………………….

 Non

**CONDITIONS DE LOCATION :**

Durée de la location saisonnière : ………….Jour(s) ……………Semaine(s) ……………Mois

 ……………Week-end(s)

Du…………………………………….à…………………………heures au………………………..à…………………………heures

Nombre de personnes :

Nombre d’adultes : ……………………………………………………………………………………………………………………………

Nombre d’enfants (2 à 17 ans) : ……………………………………………………………………………………………………….

Nombre d’enfants (Moins de 2 ans) : ……………………………………………………………………………………………….

|  |  |
| --- | --- |
| Condition  | Montant total  |
| **Le montant de la location est fixé à :** Ce prix comprend toutes les charges :  Oui Non Si non, seront facturées en plus, à la fin du séjour, les prestations suivantes : Eau : …………… €/M3 / Electricité : ……….€/kwh /  Fuel : ……….. € / Gaz : …………. € /  Bois-Pellets-Granulés : …..…..€ | ……………………………. € |
| **Services sur réservation préalable** :  Linge de maison : …………………………………………… Animaux de compagnie :Détails :  Ménage en fin de séjour Gratuit Prestation payante : ……………….. € | ……………………………. € |
| **Taxe de séjour :** **La Taxe de séjour, perçue toute l’année, pour le compte du Pays de Montbéliard Agglomération s’élève à**  | ……………………………. € par Jour et par nuitée, gratuit jusqu’à 18 ans.  |
| **Montant total :**  | ……………………………. € |
| **ARRHES À VERSER A LA RÉSERVATION (25 %)** :  Par chèque à l’ordre de : ………………………………………………  Par chèques vacances Par virement bancaire  Par mandat Autre : ……………………………… | ……………………………. € |
| **SOLDE PAYABLE A L’ARRIVÉE :**Le montant du dépôt de garantie fixé à …………… € sera demandé à l’arrivée, en plus du solde. Sa restitution se fera selon les termes prévus aux conditions générales (verso) | ……………………………. € |

**Mode de Paiement acceptés**

Chèque à l’ordre de : …………………………………………….. Chèques Vacances

 Virement bancaire : IBAN :

 Autres : …………………………………

**Modalités**

Ce contrat est établi en 2 exemplaires. La réservation sera réputée définitive si le propriétaire reçoit à son adresse, un exemplaire du présent contrat, daté et signé et le règlement des arrhes, au plus tard le ………………………20………………………….

Au-delà de ce délai, cette proposition sera abandonnée.

Je soussigné ………………………………………………………………………………………………. déclare être d’accord sur les termes du contrat, après avoir pris connaissance de la fiche descriptive et des conditions générales de ventes figurant en annexe du présent document.

Le …………………………………………… A …………………………………………. Le …………………………………………… A …………………………………………..

Signature du locataire précédé de Signature du propriétaire précédé de

la mention « lu et approuvé  la mention « lu et approuvé »

Les informations collectées avec ce contrat par l’hébergeur font l’objet d’un traitement ayant pour finalité le bon traitement de la réservation et de la prestation du service demandé. La base légale du traitement repose sur l’exécution d’un contrat.

Pour le remplir, vous devez fournir vos coordonnées. Il vous suffit d’entrer les champs entre pointillé ainsi que les données concernant la réservation (p.ex. période de séjour). Nous enregistrons également la date et l’heure de la réservation. Ces informations sont obligatoires. A défaut, nous ne serons pas en mesure de répondre à votre demande. Ces informations sont à destination exclusive de l’hébergeur et seront conservées sur une période allant de 3 à 5 ans pour respecter les dispositions légales de la CNIL

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d’informations sur vos droits.

**CONDITIONS GENERALES DE LOCATION DU MEUBLÉ SAISONNIER**

**1-DISPOSITIONS GÉNÉRALES**

Le locataire ne peut en aucune circonstance se prévaloir d’un quelconque droit de maintien dans les lieux à l’expiration de la période initialement prévue sur le présent contrat, sauf accord des propriétaires

**2-ARRIVÉE**

Le locataire doit se présenter le jour précisé et à l’heure convenue sur le contrat. En cas d’arrivée tardive ou différée, le locataire doit prévenir le propriétaire.

**3-PAIEMENT**

La réservation devient effective dès lors que le locataire retourne un exemplaire du présent contrat accompagné du montant des arrhes (25 % de la somme totale) avant la date indiquée au recto. Le solde de la location est versé le jour de l’arrivée, après l’établissement d’un état des lieux contradictoire.

**4-DÉPÔT DE GARANTIE OU CAUTION**

A l’arrivée, un dépôt de garantie est demandé par le propriétaire. Son montant ne peut excéder le coût total de la location. Le propriétaire a le droit d’encaisser le dépôt de garantie. Il est restitué au locataire, après l’état des lieux contradictoire de sortie ou lui est envoyé dans un délai de 7 jours, déduction faite, si nécessaire, du coût de remise en état des lieux et des frais de remplacement des éléments et équipements mis à disposition. Ce délai ne peut dépasser 60 jours. Si le cautionnement est insuffisant, le locataire s’engage à parfaire la différence, sur la base de justificatifs donnés par le propriétaire.

**5-UTILISATION DES LIEUX**

Le locataire utilise la location d’une manière paisible et en fait bon usage, conformément à la destination des lieux. A son départ, le locataire s’engage à rendre le logement aussi propre qu’il l’aura trouvé à son arrivée. La location ne peut en aucun cas bénéficier à des tiers. Le propriétaire doit fournir le logement conforme à la description qu’il en a faite et le maintien en état de servir.

**6-NOMBRE D’OCCUPANTS**

Le nombre de locataires ne peut être supérieur à la capacité d’accueil indiquée sur le contrat. Le propriétaire engage sa responsabilité, et se réserve le droit de refuser les personnes supplémentaires. Si toutefois, un dépassement est accordé par le propriétaire, dans ce cas et compte tenu des charges supplémentaires occasionnées par la modification du nombre d’occupants, un supplément peut être calculé au prorata du nombre de personnes.

**7-ETAT DES LIEUX ET INVENTAIRE**

L’état des lieux et inventaire du mobilier et des divers équipements sont faits contradictoirement au début et à la fin du séjour par le propriétaire et portent la signature des deux parties. Le nettoyage des locaux est à la charge du locataire pendant la période de location et avant son départ (sauf si le locataire a opté pour l’option « ménage fin de séjour)

**8-CONDITIONS DE RÉSILIATION**

Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée :

**Avant l’entrée en jouissance** : En règle générale, les arrhes restent acquises au propriétaire ; toutefois elles pourront être restituées, quand le meublé aura pu être reloué pour la même période et au même prix.

**Si le locataire ne s’est pas présenté le jour mentionné sur le contrat** : Passé un délai de 24 heures et sans avis notifié au propriétaire :

- le présent contrat est considéré comme résilié ;

- les arrhes restent acquises au propriétaire,

- le propriétaire peut disposer de sa location.

**En cas d’annulation de la location par le propriétaire** : Il rembourse au locataire le double du montant des arrhes reçues (article 1590 du Code Civil).

**9-INTERRUPTION DE SÉJOUR**

En cas d’interruption anticipée de séjour par le locataire, ne relevant pas du cas de force majeure, il ne sera procédé à aucun remboursement, hormis le dépôt de garantie. Le cas de force majeure est reconnu si le locataire justifie de motifs graves rendant impossible le déroulement total de la location. Dans ce cas, le propriétaire peut procéder à la restitution des sommes déjà versées, correspondant au prorata de la durée d’occupation non effectuée.

**10-ANIMAUX**

Le présent contrat précise si le locataire peut ou non séjourner en compagnie d’un animal domestique, et le coût journalier supplémentaire. En cas de non-respect de cette clause par le locataire, le propriétaire peut refuser le séjour. Dans ce cas, toute modification ou rupture de contrat sera considérée à l’initiative du client.

**11-ASSURANCES**

Le locataire est tenu d’assurer le local qui lui est confié ou loué. Il doit donc vérifier si son contrat d’habitation principale prévoit l’extension villégiature (location de vacances). Dans l’hypothèse contraire, il est souhaitable qu’il s’informe auprès de son assureur. Le propriétaire peut exiger une attestation d’assurance ou, à défaut, une déclaration sur l’honneur.

**12-LITIGES OU RÉCLAMATIONS**

Si la réclamation porte sur l’état des lieux ou l’état descriptif de la location, elle doit alors être formulée, par écrit, dans les sept jours qui suivent l’arrivée. Le propriétaire et le locataire doivent favoriser le règlement amiable. Pour d’autres contestations, le locataire peut saisir, sans limite de délai, un organisme représentatif.

Annexe A : Etat descriptifs du logement

**I – Description :**

Superficie totale des lieux loués : ......................... m²

Nombre de pièces d’habitations………….................

S’agit -il d’une construction : Ancienne (+10 ans) Récente Neuve

Type de logement : Appartement Maison Studio Autre : ………………………………………

Si studio ou appartement, est-il situé dans un immeuble comportant plusieurs logements ? :

 Si oui, combien : ………. Non

Types de chauffages : Chauffage central Chauffage électrique Climatisation

 Système de rafraichissement d’air Autre : …………………………………………………………

Type de Cuisine : Cuisine séparée Coin cuisine séparée

Entrée séparée : Oui Non

Le meublé est-il accessible aux personnes à mobilité réduite : Oui Non

Le locataire à la jouissance :

d’un jardin ou d’une cour privative de meubles de jardin

d’un garage ou d’une place de parking à proximité privative.

d’une terrasse d’une superficie de …………...vue ……………….....

d’un balcon ou d’une loggia d’une superficie de ……………..vue …………………….

**III- Situation du meublé dans la localité :**

Le meublé est : dans une ville de plus de 2000 habitants

 dans une ville de moins de 2000 habitants

1°) Distance des principaux centres d’intérêt touristique (en km) :

Château des Ducs de Wurtemberg :…………………, Théâtre Gallo-Romain de Mandeure : ……………………..

Base nautique de Brognard : ………………………….., Musée de l’Aventure Peugeot : ………………………………..

Eglise du Sacré Cœur : ………………………………………….., Crêt des Roches : ………………………………………………,

Grande Traversée du Jura : ……………………………, EuroVélo 6 : ……………………………………………………………….

Centre-ville : ………………………………………

Autres centres d’intérêt : ……………………………………………………………………………………………………………………..

2°) Distance des principaux services (en km) :

Gare SNCF :……………………………………, Gare routière :……………………………,Aéroport :…………………………..

Hôpital :………………………………………….., Médecin :…………………………………, Restaurant : …………………………

Centre commercial ou commerce de proximité, le plus proche :……………………………………………………..

**IV Description du meublé (plan éventuellement) :**

Se reporter à l’état des lieux

**V Modalités et prix de la location :**

Se reporter au contrat de location